

Grille Tarifaire

**Abonnement annuel : 18,00 TTC
(12 mois en année glissante)**

Borne délivrant une recharge normale ou accélérée

Abonné	Non abonné
Frais de connexion 2,00 TTC <i>(Inclut la première heure de connexion)</i>	Frais de connexion 3,50 TTC <i>(Inclut la première heure de connexion)</i>
1,80 TTC par heure <i>(3 c€ par minute entamée)</i>	2,40 TTC par heure <i>(4 c€ par minute entamée)</i>

- **Gratuité de la première minute de connexion**
(application des frais au delà de la première minute)
- **Montant maximal de la transaction : 17,00 € TTC**
- **Gratuité de la recharge de 23h à 6h**
(hors frais de connexion)

Borne délivrant une recharge rapide

Abonné	Non abonné
Frais de connexion 2,00 TTC <i>(Inclut les 15 premières minutes)</i>	Frais de connexion 3,50 TTC <i>(Inclut les 15 premières minutes)</i>
1,80 TTC / 15 minutes (24h/24h) <i>(12 c€ par minute entamée)</i>	2,40 TTC / 15 minutes (24h/24h) <i>(16 c€ par minute entamée)</i>

- **Gratuité de la première minute de connexion**
(application des frais au delà de la première minute)
- **Montant maximal de la transaction : 17,00 € TTC**

Projet Interdépartemental

Le Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) est une intercommunalité qui regroupe toutes les communes du département dans le domaine énergétique.

Il a choisi de s'associer avec les structures identiques des 4 autres départements de l'ancienne Aquitaine (24-33-40-47), afin d'organiser un service commun de déploiement et d'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



Qui paie quoi ?

Ce projet représente un investissement de **1590 000 €** dont 80 % financés par le SDEPA, l'ADEME, le Département et 20 % par les communes.

SDEPA

Territoire d'énergie Pyrénées Atlantiques

4 rue Jean ZAY - 64000 PAU - Tél : 05 59 02 46 71

90 allée du Four à chaux - 64990 LAHONCE - Tél : 05 59 02 36 16

www.sdepa.fr



TOUT SAVOIR sur les bornes de recharge pour **véhicules électriques** implantées par le **SDEPA** dans le département



► Pour se connecter !



Borne accélérée
22 kVA
20 minutes de charge
pour récupérer 50 km
d'autonomie



Borne rapide
+ de 22 kVA
10 minutes de charge
pour récupérer 50 km
d'autonomie

Informations & inscriptions sur :

www.MOBiVE.fr



ou sur
smartphone
et **apple store**



Badge à utiliser

► Comment accéder au service ?

■ Abonné(e) :

En tant qu'abonné(e), vous bénéficiez d'un tarif préférentiel. Vous disposez d'un compte client qui vous permet de suivre vos consommations et de consulter vos factures mensuelles.

- Inscrivez-vous pour créer votre compte MOBiVE
- Recevez votre Badge MOBiVE par courrier
- Activez votre Badge MOBiVE depuis votre compte client MOBiVE
- Rechargez votre véhicule grâce à votre Badge MOBiVE ou à l'application mobile MOBiVE
- Vous êtes débité(e) une fois par mois.

■ Utilisateur(trice) occasionnel(le) (non-abonné(e)) :

En tant qu'utilisateur(trice) occasionnel(le), vous pouvez utiliser l'application Smartphone MOBiVE sans inscription. Vous pouvez payer votre session de charge à l'aide d'une carte de crédit.

- Téléchargez l'application Smartphone MOBiVE sur Play Store ou Apple Store
- Pas besoin de s'inscrire au service MOBiVE
- Payez votre session de charge à l'aide d'une carte de crédit sur l'application.

► Comment recharger mon véhicule ?

■ Avec mon Badge MOBiVE (je suis abonné(e)) :

- Je géolocalise la borne via l'application Smartphone MOBiVE
- Je déverrouille la borne en badgeant devant le lecteur
- Je sélectionne mon point de charge
- Je branche mon câble côté borne puis côté véhicule
- La charge démarre, l'accès à la borne est verrouillé et sécurisé.

Lorsque ma charge est terminée :

- Je déverrouille la borne avec mon badge MOBiVE et je débranche mon câble côté véhicule puis côté borne
- Je peux prendre la route et profiter du confort de la mobilité électrique.

■ Sans Badge MOBiVE (je ne suis pas abonné(e)) :

- Je géolocalise la borne depuis l'application Smartphone MOBiVE
- Je sélectionne le point de charge, renseigne mes coordonnées bancaires et démarre la session
- Je branche mon câble côté borne puis côté véhicule
- La charge démarre, l'accès à la borne est verrouillé et sécurisé

Lorsque ma charge est terminée :

- Je déverrouille la borne depuis mon application MOBiVE et je débranche mon câble côté véhicule puis côté borne
- Je peux prendre la route et profiter du confort de la mobilité électrique.